

PREPARATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT



PUBLIC CONCERNE

Employés des services comptables ayant de bonnes connaissances en comptabilité

PRE-REQUIS

Cette formation nécessite la maîtrise parfaite de l'enregistrement des opérations courantes

DUREE

60 heures

MODALITES

8 séances de 7 heures 30 de cours, de 8h à 12h30 et de 14h à 17h

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se perfectionner dans la pratique des travaux de fin d'exercice
- Respecter les procédures de clôture d'un exercice comptable

PROGRAMME

1. Principes liés à l'arrêté de compte

- Notion de date de clôture ou d'inventaire, d'exercice, de situations intermédiaires
- Obligations d'établir le bilan et le compte de résultat
- Principes de prudence, d'indépendance et de rattachement des charges aux produits

2. Les écritures d'inventaire

- La régularisation des charges et des produits : charge à payer, produits à recevoir,
- Les charges et produits constatés d'avance
- Les charges à répartir sur plusieurs exercices
- Les amortissements
- Les provisions
- Les stocks et en cours
- Les cessions d'immobilisations
- La régularisation des prêts et des emprunts

3. Les documents de synthèse et les écritures de clôture

- Le Bilan
- Le Compte de résultat
- Les annexes

4. Le contrôle des comptes

Travaux d'application et de synthèse

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et méthodologiques
- Exercices et études de cas pratiques
- Tests, quizz
- Un support de cours est remis à chaque stagiaire